

L'ŒUVRE
LÉGER



Pour la dignité humaine
au Québec et dans le monde



leger.org

L'ŒUVRE LÉGER AU QUÉBEC • PRINTEMPS 2011



Lucie Lauzon

Directrice des programmes
au Québec

Mot de la directrice des programmes au Québec

DANS UN MONDE MEILLEUR...

Il y aurait suffisamment de logements sociaux pour les familles, les aînés et les sans-abri; les aînés sortiraient de leur isolement et mangeraient bien; les parents pourraient nourrir convenablement leurs enfants; les jeunes de la rue auraient la chance de s'en sortir.

Dans un monde meilleur, tout devrait pouvoir se réaliser...

Collectivement, en soutenant des organismes communautaires comme le Santropol roulant, l'Oasis des enfants de Rosemont et l'Auberge communautaire du Sud-Ouest, vous avez la certitude que des jeunes auront un toit et de l'accompagnement pour poursuivre leurs études ou effectuer un retour au travail, que des aînés isolés recevront un repas chaud avec le merveilleux sourire d'un bénévole dévoué, que des enfants bénéficieront de l'aide aux de-

voirs et que leurs parents seront écoutés et accompagnés.

Au nom de la dignité humaine, par ses actions et de concert avec les organismes communautaires, L'ŒUVRE LÉGER entend contribuer, avec l'aide de ses généreux donateurs, à la réduction des inégalités sociales et économiques. Nous sommes à l'écoute des besoins des clientèles les plus vulnérables et des milieux les moins nantis.

L'ŒUVRE LÉGER maintient ses frais d'administration et de communication au plus bas, c'est-à-dire que 85 cents par dollar reçu sont une contribution directe offerte aux plus démunis de notre société. Nous vous remercions d'avance de votre très grande générosité.

Lucie Lauzon



SANTROPOL ROULANT

Un homme sympathique de 80 ans a vécu une vie heureuse, riche et pleine de souvenirs. Or, le poids des ans fait maintenant fléchir ses jambes affaiblies. Il souhaiterait sortir de chez lui et être aussi autonome qu'avant. Malheureusement, ce n'est plus possible. Pour lui, le plus dur est de faire le deuil de cette certitude d'avoir la capacité de toujours s'en sortir seul. Devra-t-il bientôt quitter son logement et se résigner à vivre en institution? Pas nécessairement!

Grâce aux dons qu'elle reçoit, L'ŒUVRE LÉGER est en mesure de financer le Santropol roulant, situé en plein cœur de Montréal. L'organisme, qui fête son 15^e anniversaire, s'est donné pour mission de cuisiner et de distribuer des repas de qualité aux personnes âgées qui en ont le plus besoin. Selon Rayna Goldman, directrice générale du Santropol roulant, plus de 250 personnes par année bénéficient ainsi de repas chauds. Ces personnes se répartissent dans huit arrondissements de la Ville de Montréal.



Rayna Goldman, directrice générale

En plus de la contribution de L'ŒUVRE LÉGER et des dons en nature de Moisson Montréal et d'une fruiterie du Mile End, le Santropol roulant est appuyé par des fermes locales. Les bénévoles de l'organisme ont par ailleurs aménagé sur le toit et sur des terrains de l'Université McGill des jardins qui produisent plus d'une tonne de fruits et de légumes par année.

Chaque matin, des bénévoles se réunissent dans les locaux du Santropol roulant. Ensemble, ils cuisinent des repas complets, succulents et adaptés aux besoins de chaque aîné. En milieu d'après-midi, de nouveaux bénévoles se présentent. Ils empilent les repas individuels dans d'immenses sacs rouges isothermes. En voiture, à vélo et même à pied, ils partent aux quatre coins de la ville distribuer ces « repas du bonheur ».

Pour la majorité des aînés desservis, cette livraison revêt une importance particulière. Les valeurs nutritives du repas sont bien sûr importantes, mais pour ces personnes – il faut le réaliser –, cette visite sera souvent le seul contact humain qu'elles auront pendant la journée. Briser l'isolement, c'est un combat quotidien!



L'OASIS DES ENFANTS DE ROSEMONT

Elle a 9 ans. Elle va à l'école de son quartier. À la fin de la journée, comme nombre d'enfants de son âge et puisqu'elle n'est pas inscrite au service de garde (au salaire minimum, sa mère n'a pas les moyens), elle doit rentrer chez elle directement pour y faire ses devoirs. Malheureusement, elle est seule à la maison puisque sa mère travaille encore et que son père, eh bien, elle ne l'a jamais connu. Pas facile de faire ses devoirs toute seule. Et plutôt ennuyant de toujours jouer ou de regarder la télévision toute seule...

Heureusement, l'une de ses amies lui a parlé de l'Oasis des enfants de Rosemont, un organisme appuyé par L'ŒUVRE LÉGER. Ce lieu d'écoute et de réconfort accueille les enfants de 5 à 12 ans. Comme son nom le laisse deviner, il est situé dans le Vieux-Rosemont, un espace social très mixte où habitent des familles aisées et d'autres démunies. L'Oasis des enfants est ouverte du lundi au vendredi. La fréquentation de ce lieu est libre et gratuite. Quelle que soit la raison, tous les enfants y sont les bienvenus. La collation est gratuite, elle aussi!



SEMONT

En plus de l'aide aux devoirs, différentes activités sont offertes aux enfants par des animateurs enjoués et attentionnés. Le choix de ces activités est d'ailleurs décidé collectivement, avec les jeunes. Des locaux sont destinés à des activités comme le bricolage, le théâtre, la musique et la découverte de la nature. En général, faute d'espace, les activités sportives se pratiquent à l'extérieur. Une attention toute particulière est consacrée à l'importance d'une bonne nutrition : on apprend aux enfants à choisir et à préparer de bons aliments.

Christine Presseau, directrice générale de l'organisme, nous livre une anecdote qui est, selon elle, la preuve que son organisme répond plus qu'adéquatement à un besoin réel des enfants : « Au début de l'été dernier, trois grandes filles sont venues me voir. Elles m'ont dit que puisqu'elles avaient maintenant 16 ans, elles avaient le droit de devenir animatrices à l'Oasis! Elles voulaient rendre un peu de ce qu'elles avaient reçu. Elles ont travaillé tout l'été... bénévolement! »



L'AUBERGE COMMUNAUTAIRE DU SUD-OUEST

Trop de disputes, d'agressivité, d'incompréhension, de silence empoisonnant. Ignorant qu'il souffre d'une grave maladie, la bipolarité, le réseau familial et social de ce jeune homme trop impulsif, imprévisible et désorienté finit par l'abandonner à son triste sort. À bout de ressources, il est maintenant dans la rue. Commence alors la période la plus sombre et la plus brutale de sa vie... S'en sortira-t-il?

S'il est prêt et avec un peu de chance, quelqu'un finira par amener ce jeune homme à l'Auberge communautaire du Sud-Ouest. Cet organisme, qui existe depuis bientôt 25 ans, accueille des jeunes femmes et des jeunes hommes de 18 à 29 ans, en difficulté, comme lui. Ces jeunes ont vécu des expériences diverses, toutes plus douloureuses les unes que les autres, qui les ont rendus méfiants et difficiles à approcher. Par contre, tous ont en commun un besoin viscéral de chaleur (physique et humaine), de nourriture saine et d'un lit où dormir en sécurité. L'Auberge dispose de 20 chambres que les jeunes peuvent occuper pendant une période allant de quelques jours à un an. Ce lieu d'accueil est ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7!

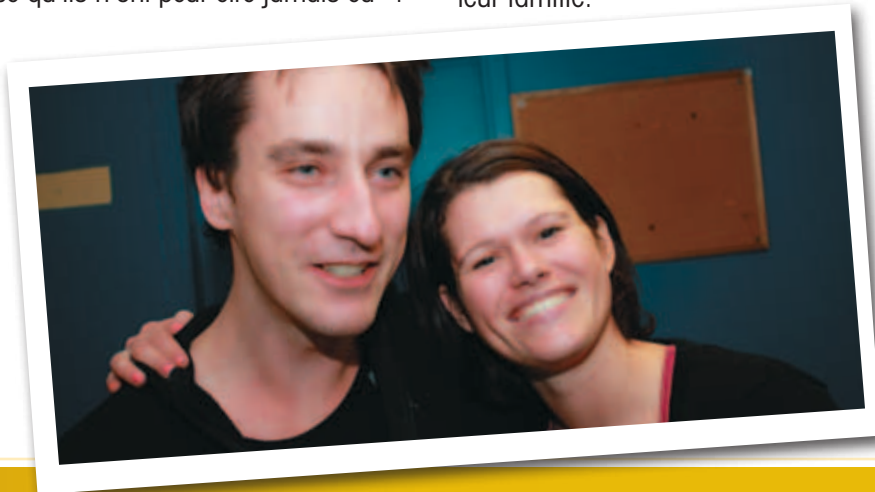
Selon Anne-Marie Dupuis, directrice générale de l'Auberge communautaire du Sud-Ouest, la meilleure façon d'aider ces jeunes à s'en sortir est de « les considérer et de les traiter comme les êtres humains qu'ils sont et de leur donner le petit coup de pouce qu'ils n'ont peut-être jamais eu ».



Anne-Marie Dupuis, directrice générale

Épaulés par des intervenants sociaux attentifs et compétents, les jeunes sont invités à se prendre en main et à se forger un nouveau projet de vie. Si les ressources externes ne les intéressent pas, ils peuvent s'intégrer à l'un des deux plateaux de formation offerts à l'Auberge pour devenir aide-technicien en informatique ou aide-cuisinier.

Lorsque les jeunes ont repris confiance dans la vie, qu'ils vont mieux, mais qu'ils ne sont pas encore prêts à devenir complètement autonomes, l'Auberge peut leur donner la possibilité d'occuper l'un des 38 petits appartements non supervisés dont elle dispose. Ainsi, ils ne sont plus sous supervision constante, mais ils restent tout de même à proximité en cas de besoin ou de rechute. Consciente que la situation de ces jeunes est en constante évolution, l'Auberge dispose maintenant de six appartements, plus spacieux, pour accueillir ceux qui sont en train de fonder leur famille.



CAP SUR LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Tout coûte plus cher en 2011. Le logement, l'alimentation, l'essence, les taxes, et j'en passe. C'est peut-être l'occasion de réviser votre portefeuille de placements. Avez-vous l'assurance d'avoir des revenus convenables, en caisse, pour vivre au jour le jour en toute quiétude? Qu'en pensez-vous?

L'ŒUVRE LÉGER peut vous aider à protéger votre sécurité financière. La rente viagère de bienfaisance est une solution si vous voulez maintenir votre niveau de vie.

À L'ŒUVRE LÉGER, notre priorité est d'offrir aux personnes intéressées le meilleur taux de rente possible tout en respectant les règles fiscales établies par les deux paliers gouvernementaux. Obtenir des revenus plus élevés et moins imposés, un reçu à des fins fiscales d'au moins 20 % du capital cédé, voilà d'importants avantages fiscaux rattachés à la rente viagère de bienfaisance. Votre rente annuelle peut même être exempte d'impôt, car les calculs sont basés sur votre date de naissance.

Cette façon de donner est simple et vous permet de soutenir des projets venant en aide aux aînés, aux sans-abri et aux familles en difficulté, soit aux personnes les plus défavorisées de notre société. Jetez un coup d'œil sur nos taux de rente en vigueur :

Taux de rente en vigueur		
Âge	Homme	Femme
60 ans	5,25 %	4,75 %
65 ans	6,0 %	5,25 %
70 ans	7,0 %	6,0 %
75 ans	8,0 %	7,0 %
80 ans	9,5 %	9,0 %
82 ans	10,0 %	9,5 %
83 ans ou +	10,0 %	10,0 %

Plus de crédits d'impôt avec un don de valeurs mobilières

Les marchés boursiers sont moins fébriles et reprennent de plus en plus de vigueur. Vos actions détenues en Bourse prendront assurément de la valeur.

Profitez de cette année pour donner des actions. Vous bénéficierez de crédits d'impôt plus importants. Laissez-nous vous expliquer comment procéder au transfert des actions à L'ŒUVRE LÉGER.

Appelez-nous au 514 495-2409 ou remplissez le coupon-réponse. Nous sommes reconnues pour notre approche simplifiée et nos services personnalisés.

marcelle.gravel@leger.org
louise.dyotte@leger.org
sylvie.bergeron@leger.org



Marcelle Gravel, M.B.A., directrice de dons majeurs et planifiés, Louise Dyotte et Sylvie Bergeron, conseillères aux dons majeurs et planifiés

LE DON TESTAMENTAIRE, UN MOYEN DE TRANSMETTRE VOS VALEURS

Vous partagez les valeurs de L'ŒUVRE LÉGER et vous approuvez l'orientation de ses actions? Vous souhaitez sensibiliser vos proches au partage? Vous songez à rédiger votre testament, et l'impôt qui devra être payé à votre décès vous préoccupe?

Un don testamentaire à L'ŒUVRE LÉGER peut répondre à vos attentes. Il permet à votre succession de bénéficier d'une déduction fiscale de 100 % pour l'année du décès, et l'excédent non utilisé peut être appliqué à l'année antérieure.

Vous pouvez créer un fonds de dotation portant votre nom ou léguer à L'ŒUVRE LÉGER

une somme d'argent, un pourcentage du résidu de votre succession, des actions cotées en Bourse, le produit d'une police d'assurance-vie, un REER, un FEER.

Ayez l'assurance que votre don sera porteur d'espoir pour ceux et celles qui souhaitent un monde meilleur.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

M^e Judith Pinsonneault
Avocate, conseillère juridique
judith.pinsonneault@leger.org
514 495-2409

